

Chemin de la Colline 11 • CH-1007 Lausanne
Tél. : +41 21 317 59 80 • info@caritas-vaud.ch
www.caritas-vaud.ch • CCP 10-10936-3

Mesures prises par Caritas Vaud en raison de la pandémie Covid-19

Lausanne, le 19 mars 2020 – **En raison de la rapide propagation du Covid-19, Caritas Vaud est contrainte de réduire ses prestations afin de se conformer aux mesures décidées par le Conseil Fédéral, tout en veillant à conserver – dans la mesure du possible – le lien avec toute personne en situation de précarité dans le canton.**

Épiceries Caritas

Caritas Vaud fait tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir les Épiceries Caritas ouvertes, afin que les bénéficiaires puissent avoir accès à une alimentation de qualité à petits prix. Il est nécessaire toutefois de s'attendre à ce que les jours d'ouverture ainsi que les horaires des Épiceries Caritas soient impactés ces prochains jours.

Toutes les mesures nécessaires pour respecter les directives du Conseil Fédéral ont été mises en place, telle que la limitation du nombre de clients dans le magasin ainsi que le respect des distances entre chaque personne.

Hébergements d'urgence

L'accessibilité aux hébergements d'urgence – le Hublot à Vevey et la Lucarne à Yverdon – est primordiale, afin que les personnes sans-abris puissent bénéficier d'un toit où ils peuvent se reposer, se laver, se nourrir et dormir. L'atelier tri vestimentaire et blanchisserie garantit le lavage du linge.

Au vu des situations exceptionnelles, les mesures d'hygiène sont strictement respectées, tout comme les règles de distance sociale.

Caritas Vaud est en contact étroit avec les autorités responsables de la gestion de la crise pour garantir la continuité de la prestation.

Centrale alimentaire de la Région lausannoise (CA-RL)

L'activité de la CA-RL est maintenue, permettant ainsi d'approvisionner en nourriture et produits d'hygiène de base la quinzaine d'associations membres encore ouvertes, qui, à leur tour, les distribuent aux personnes en situation de précarité.

Caritas Vaud est là aussi en contact étroit avec le Service social de la Ville de Lausanne.

Permanences téléphoniques

Tous les rendez-vous entre les bénéficiaires des prestations Caritas Vaud sont proposés, dans la mesure du possible, par téléphone ou via internet. En ces temps de crise, il est primordial que l'aide mise en place perdure, afin d'éviter aux situations de s'empirer.

D'entente avec nos partenaires (le département Solidarités de l'Eglise Catholique et l'association sociale œcuménique de la Côte), les Permanences Accueil de Moudon, Vevey et Nyon sont fermées, mais une ligne téléphonique sera mise en place dès la semaine prochaine. Les informations détaillées sont mises à jour sur notre site internet.

La permanence téléphonique cantonale Parlons Cash – pour toute personne en situation de difficulté financière – est également maintenue au 0840 4321 00.

Le lien est conservé avec les bénéficiaires des Centres d'accueil de jour au travers de contacts téléphoniques réguliers. Un coaching à distance assure la continuité des cours et du soutien à l'insertion pour les jeunes adultes en recherche de formation.

Caritas Vaud salue l'engagement de ses collaborateurs et bénévoles qui assurent la continuité de ses prestations.

Toutes les informations se trouvent sur www.caritas-vaud.ch avec des mises à jour régulières.

Pour toute précision complémentaire

Pierre-Alain Praz, Directeur Caritas Vaud, 079 336 35 48



Certifié
ISO 9001:2015
N° 21405-01



Agir ici.